L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

Journal quotidien.......$12 | Do. trois fois par semaine, $10 } Payable d'avance

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 29 JUIN 1841.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.

AVIS.

☞ Les Annonces qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c., lui seront portées en compte séparément et aux prix ordinaires.

Les Annonces de mariages ou de décès, et tous autres avis dont le coût ne s'élèvera pas au-dessus de $5 devront être payés d'avance.

POLITIQUE ETRANGERE.
III.
De l'Autriche.

Poursuivons aujourd'hui l'examen des grandes puissances qui se trouvent mêlées aux affaires d'Orient et cherchons à apprécier la puissance Autrichienne, en la considérant du point de vue où nous nous sommes placés pour étudier l'Angleterre et la France. Nous n'avons pas besoin de justifier la préséance que nous donnons à cette puissance sur la Russie; elle a si directement rattaché depuis plus d'une année sa politique à celle de l'Angleterre, que nous ne saurions trop rapprocher ces deux pays dans le rapide tableau que nous esquissons.

L'Autriche n'est point comme l'Angleterre accusée de mauvaise foi; comme la Russie d'ambition; comme la France de tendance révolutionnaire. Placé sous l'empire des traditions, son gouvernement parait stable; il est à l'abri des orages parlementaires qui tourmentent ceux de Londres et de Paris, en même temps que par son caractère paternel il contraste avec le despotisme militaire de celui de St. Pétersbourg. L'Autriche possède une population égale à celle de la France et supérieure à celle de l'Angleterre. Elle touche par le Danube à la mer Noire et par Trieste à la mer Méditerranée: elle ne peut être inquiétée sérieusement, ni au Nord par la Prusse qui seule est plus faible qu'elle, ni au midi par l'Empire Ottoman qui tombe en ruines; elle est séparée de la France par les Alpes, le Rhin et les Etats intermédiaires dont cette dernière puissance n'a pas su se concilier les sympathies; elle n'a donc à redouter en réalité que le voisinage de la Russie.

L'empire d'Autriche a de l'unité par la religion; ses peuples sont généralement moraux et laborieux; il trouve dans le montagnes de la Croatie et du Tyrol, dans les plaines de la Moravie et de la Hongrie toutes les ressources de force militaire qu'il peut souhaiter, et pourtant il est vrai de dire que sa puissance est plus apparente que réelle. Il suffit de considérer séparément les divers éléments dont elle se compose. L'Italie est pour l'Autriche ce que l'Irlande est pour l'Angleterre, ce que les provinces rhénanes sont pour la Prusse, ce que le duché de Varsovie est pour la Russie, une cause de faiblesse plutôt qu'un principe de vitalité. L'Autriche y compte non pas des sujets dévoués à sa cause, mais des esclaves indignes et qui "frémissent encore sous le joug," comme dit un poëte. Il est même à remarquer qu'une haine commune a depuis dix ans réuni toutes les parties de l'Italie jusque là divisées; que toutes les antipathies de races, de castes, de petites nationalités et d'opinions politiques ont cédé au besoin commun d'indépendance et de liberté; que l'Italie s'est faite une sourde influence d'une oppression qui est partout la même, et que l'Autriche par conséquent ne pourra être attaquée par les Lombards sans l'être en même temps par tous les Italiens, qui n'attendent que le signal des *vêpres autrichiennes*. Sans doute en Hongrie on ne demande point à l'Autriche le rappel de l'Union et la maison de Halsbourg y est mieux établie qu'au-delà des Alpes; mais on ne peut nier cependant que là aussi de sourds murmures ne se fassent entendre, non seulement parmi les magnats qui siègent dans les diètes, mais aussi dans la masse de la population que l'absence de commerce condamne à la pauvreté. Les Bohêmes demeurent paisibles, mais leur repos, comme celui des Italiens, tient surtout à des craintes qu'un mouvement en Europe ferait évanouir, le gouvernement qui met douze à quatorze régiments autour de Prague, quatre à Kœnigswart, et qui en dissémine beaucoup d'autres dans les villages, ne se fait pas illusion à cet égard. Il ne faut pas croire non plus que la Gallicie ait cessé entièrement d'être Polonaise, et que dans l'hypothèse d'un appel fait à ses souvenirs d'indépendance, elle demeurerait immobile et silencieuse. La politique du gouvernement autrichien qui comprend bien les dispositions réelles des diverses populations qu'il réunit actuellement sous son pouvoir, c'est de faire garder l'Italie par des Allemands, les provinces Allemandes par des Lombards; c'est d'envoyer les Autrichiens en Bohême et des Croates en Autriche. Ces précautions contre le péril témoignent qu'il y croit et qu'il le redoute.

L'Autriche considerée isolément n'a jamais opposé de résistance aux ennemis qui l'ont attaquée. Gustave Adolphe, Frédéric II et Napoléon l'ont d'abord réduite à l'extrémité: elle n'est qu'un assemblage de parties hétérogènes et faciles à disjoindre; elle manque d'unité sous le rapport politique et de nationalité sous le point de vue moral. L'Empereur d'Autriche est un même souverain pour les Lombards, les Tyroliens, les Bohêmes, les Hongrois, les Transylvains, les Illyriens &c, mais il n'est pas le *Roi d'une grande Nation*!

Un autre malheur pour l'Autriche, c'est d'être voisine de la Russie. Cette dernière puissance tient à sa discrétion le sort de la Moldavie, de la Valachie, de la Servie; elle est maîtresse des bouches du Danube qu'elle peut ouvrir ou fermer à son gré au commerce de l'Autriche. Le Cabinet de Vienne ne peut ignorer que déjà ces derniers comprennent le czar dans leurs prières comme chef de leurs églises, ce sont là des faits graves, des faits patents et qui révèlent la situation critique où se trouve l'Autriche vis-à-vis de la Russie. En vain elle croirait pour prix de sa complicité avec celle-ci, obtenir quelques provinces, dépouilles de la Turquie; il n'y aurait point pour elle de compensation au malheur de céder Constantinople à l'envahissante reine du Nord; jamais des acquisitions personnelles ne vaudraient celles qu'elles autoriseraient; si une fois il y avait partage, elle devrait s'attendre à voir le czar se faire la part du lion; elle deviendrait elle-même plus faible de toutes les accessions de territoire qu'elle pourrait obtenir.

Nous avons dit plus haut que l'Autriche était plus forte que la Prusse, et cependant la Prusse doit lui donner quelques inquiétudes, d'abord comme alliée de la Russie et ensuite comme alliée de tous les Etats Allemands qui sont entrés dans sa ligne de douane; elle est par là condamnée à une surveillance militaire plus couteuse et menacée de voir diminuer les bénéfices de son commerce. La Prusse a d'ailleurs sur sa rivale un grand avantage: ses alliés tiennent à elle par un lien plus solide, celui des intérêts matériels par un état de faiblesse comparativement plus grande et qui les soumet davantage à la métropole; par un dévouement plus réel à la cause commune de la civilisation et du protestantisme. La Bavière, alliée naturelle de l'Autriche, est trop grande pour être docile, et quant à l'Italie, on sait ce qu'il faut penser de son dévouement à l'Empire.

Si l'on passe à des considérations d'un autre ordre, on arrive à des conclusions qui ne sont guères plus favorables à l'Autriche. Elle n'est point stationnaire seulement par principe de politique; elle est en quelque sorte contrainte à l'être par sa situation intérieure. En Bohême il n'y a pas de classe intermédiaire entre les ouvriers et les nobles; il en est de même en Hongrie. Dans ces deux pays, partie si considérable de l'Empire d'Autriche, des barrières posées par la tradition et les préjugés arrêtent toute espèce de progrès social, sans lequel il n'y en a pas d'autres. Ajoutez à cela que la plupart des provinces de l'Empire forment comme autant d'Etats séparés sous le rapport des douanes et de l'administration et qu'il est impossible de les soumettre à un plan commun de réforme et d'amélioration. Enfin, nous ne prétendons point que le gouvernement Autrichien soit par lui-même ennemi des lumières, mais nous regardons comme un fait avéré qu'il en est pour lui du progrès scientifique comme du progrès industriel, c'est à dire qu'il n'est pas en mesure de se hâter autant que les autres gouvernements, parceque sa bonne volonté sous ce rapport est paralysée par l'esprit de localité, par l'impossibilité de faire converger vers un même but les efforts de peuples différens et par l'apathie même des populations, à qui la jouissance du bien matériel ôte le désir de se procurer les autres.

A ces causes de faiblesse qui tiennent à la position géographique de cet empire et à la nature diverse de ses élémens, il s'en joint d'autres qui tiennent à la politique de son gouvernement. Ce gouvernement en effet est dominé par deux craintes: celle de la révolution française et celle de l'ambition moscovite il cède tantôt à l'une de ces deux craintes, tantôt à l'autre; il s'en suit qu'il n'est franchement ni ami ni ennemi de ses deux voisins, qu'il marche en tatonnant, et que, dans toutes les circonstances où cela lui est possible, il se borne au rôle de spéculateur, attendant les événemens pour se mettre à leur suite. Il n'a pas, dans l'année qui vient de s'écouler, changé cette politique, bien qu'il ait pris une part active à l'expédition de Syrie; il ne s'est jamais montré qu'en seconde ligne et remorqué pour ainsi dire par le gouvernement anglais. [...] trouvera-t-il un recours, contre les deux puissances qui tour-à-tour l'épouvantent; souhaitons pour lui que ce ne soit pas une erreur, qu'il n'ait pas quelque jour à se repentir de n'avoir pas cherché des alliés plus voisins, un appui plus naturel!

L'affaire du général Smith et du major Henry sera incessamment soumise au grand jury.

CONCERT SPIRITUEL.—Les artistes du théâtre français veulent clôre la saison des plaisirs par une bonne œuvre: ils donnent ce soir dans la nouvelle Eglise de St. Patrick, un concert spirituel qui offre de grands attraits aux véritables amateurs de musique. Différens morceaux empruntés aux messes de M. Curto, plusieurs airs de *Joseph*, cet admirable opéra de Méhul, et quelques autres fragments de grands maîtres suffiraient pour satisfaire les plus difficiles. MM. Bernardet et Nourrit se feront entendre, et le nom de Mlle. Calvé, qui exerce toujours son charme sur notre public, attirera sans doute à St. Patrick la foule de ses fervens admirateurs.

Au nombre des passagers partis de New York le 19 sur le steamer Great-Western, nous remarquons les noms des personnes suivantes, de la Nouvelle Orléans, M. Plauché et sa dame, MM. Blanchard, B. Royas, Mateo Lopez, et W. Mure.

LES MORMONS.

Joe Smith, le chef des Mormons a été arrêté. "On assure que les Mormons se sont emparés d'une centaine de milles acres de terre dans le territoire d'Iowa sous prétexte que ces terres leur avaient été données par Dieu même qui avait fait connaitre sa volonté toute puissante par la voix de son prophète et que nulle autorité humaine ne pouvait les leur contester.

S'il en est ainsi on fera bien de prouver au prophète Smith que le bras de la loi n'est pas si impuissant qu'il parait le croire à protéger la propriété. Mais on parle aussi de toute absence de moralité et de principes religieux et cette circonstance nous porte à mettre en doute la vérité des faits racontés. Attendons.

INTERIEUR.
CONGRES.

N'ayant pas reçu hier de lettre de notre correspondant, nous empruntons au *Charleston Courier*, le compte rendu suivant des travaux du Congrès.

WASHINGTON, 20 juin.

Le sénat n'a pas siégé hier.

A la chambre, M. Brown, de Philadelphie qui avait eu dernièrement une altercation avec M. Stanly, a demandé la permission de présenter quelques mots d'explication. Plusieurs membres ont immédiatement crie: "Point d'explications personnelles ici—allez vous expliquer autre part." Il y a bien eu aussi quelques cris de "laisser parler"; mais la chambre en masse a refusé d'écouter ces altercations personnelles: ce qui est un bon précédent au commencement de la session.

La chambre s'est ensuite occupée d'une pétition de M. Fornance, de la Pennsylvanie, pétition présentée antérieurement et ayant pour but la revision du tarif dans un but de protection des fabriques américaines. M. Fornance, après avoir fait la motion de renvoyer cette pétition au comité des manufactures avec instruction de présenter un bill, a commencé un discours sur ce sujet; mais un membre a demandé s'il n'était pas hors de propos, d'après les règlemens récemment adoptés, de s'occuper d'un tarif de protection. L'orateur a décidé que quoique la distinction entre un tarif de revenu et un tarif protecteur soit très faible d'autant plus que des deux motifs sont souvent mêlés et confondus, cependant il est clair que le Président n'a parlé dans son message que d'un *tarif de revenu* et que par conséquent la pétition doit être déposée sur le bureau. Déposé sur le bureau par un vote de 130 contre 66. Ce qui fait penser qu'il ne sera pas question pendant cette session d'un tarif protecteur.

Parmi les résolutions présentées ensuite, il en est une de M. Winthrop de Boston, ayant pour but la nomination d'un comité qui siégerait pendant le recès du Congrès pour s'entourer de toutes les informations possibles sur l'effet que produit un tarif de droits sur les manufactures, le commerce et l'agriculture du pays. Cette proposition sera sans doute adoptée et mise à exécution, car elle n'engage à rien et présente en outre des avantages incontestables. Des investigations utiles sont souvent faites par ce moyen en Angleterre.

M. Adams présente un certain nombre de pétitions abolitionistes. Cette présentation donne lieu, à la question de savoir si, d'après la règle adoptée, ces pétitions doivent être déposé sur le bureau ou retournées au membre chargé de les présenter. L'orateur a décidé en faveur de cette dernière opinion.

Il a été tenu une assemblée publique hier soir, composée des citoyens de l'Etat de Pennsylvanie, au sujet d'une allocation convenable à faire à la famille du Général Harrison. L'opinion de l'assemblée a été que l'allocation faite par le bill qui vient d'être adopté par la chambre est insuffisante, et que les citoyens des Etats Unis doivent l'augmenter au moyen de souscriptions particulières jusqu'à la concurrence de cent mille piastres.

Le *Commercial Advertiser* de New York donne une traduction du discours d'ouverture de l'empereur du Brésil. Il ne nous parait pas suffisamment intéressant pour en faire même un sommaire.

NAVIRE MALECK-ADHEL.—Nous voyons par le Baltimore *Patriot* que la Cour de District des Etats-Unis a condamné le *Maleck-Adhell* comme pirate. Quant à un brick anglais *Albert* et à un brick Portugais ils ont été acquités faute de preuves; il y a eu appel devant la cour de circuit.

[...] de Liverpool, dit le *Journal of Commerce* du 19, s'est échoué ce matin sur *Romer Shoals*. Le capitaine Lyon est venu en ville dans un bateau de pilote et a immédiatement frété le steamer *Samson* pour porter tous les secours qu'exigeront les circonstances. Lorsque le capitaine Lyon a quitté son navire il n'avait éprouvé aucune avarie et l'on espère pouvoir le mettre à flot sans difficulté et sans danger.

L'église de Franklin, Louisiane, a été saisie dernièrement et annoncée pour être vendue aux enchères. Cependant le créancier M. Carson a accordé du temps et la vente se trouve ainsi ajournée.

Il parait qu'il y a eu quelques cas de petite verole sur une plantation dans le voisinage de la Nouvelle Ibérie, Louisiane.

Tout récemment un esclave appartenant au Docteur Beaumont, d'Ouest Bâton Rouge, a été tué par un alligator au moment où il était occupé à tirer de l'eau du Mississippi.

"Un individu qui se nomme Adams a dernièrement été trouvé derrière l'habitation de M. Leo au bayou Grosse-Tête. Il dit qu'il était égaré dans les bois depuis quatorze jours, et qu'il n'avait pour toute nourriture, depuis qu'il s'était perdu, que des mures de ronces. Il était sans doute dans une situation pitoyable lorsqu'on le trouva. La chair de ses pieds était emportée jusqu'aux os, ses habits déchirés, ses épaules, où il portait sa carabine, étaient écorchées au vif. Il se perdit près du bayou Alabama, pendant qu'il poursuivait une panthère."—(*Gaz. des Plant.*)

On lit dans la *Gazette* des Attakapas du 19 juin:

Le Bayou Pigeon est enfin ouvert à la navigation, et le Steam boat Patrick Henry y a passé à son dernier voyage. Depuis 15 ans environ, on avait cherché de temps à autre, à enlever l'embarras qui obstruait ce cours d'eau; mais on n'avait jamais pu y réussir; maintenant que cette entreprise est achevée, il parait, d'après ce que nous en dit le Capitaine Dorsey, qu'elle sera de très peu d'utilité: le bayou étant trop étroit et trop tortueux pour les bateaux à vapeur qui voyagent dans le Teche puissent y naviguer avec sureté. Nous le regrettons, parceque, en passant par cette route, on éviterait le Lac Chicot et un trajet de plus de 30 milles. Cet ouvrage, cependant, ne demeurera pas sans résultat favorable pour quelqu'un; les propriétaires de terre, sur ce bayou, en retireront de grands avantages.

KEY WEST—Le *Courrier* de Charleston donne d'assez longs détails sur les sinistres et les sauvetages de Key West dans ces derniers tems. La goëlette *Skip Jack* de la marine royale anglaise s'est perdue sur les Grands Caïmans le 2 courant. Le brick *Cashier* de Taunson est rentré à la Jamaique, après être resté dehors vingt jours et avoir perdu deux hommes. La santé du capitaine et de l'équipage était assez mauvaise. Les bricks *Billow*, *Ann Eliza* et *Leander* ainsi que la goëlette *Abigail Eliza* ont quitté Key West le 16 courant pour se rendre à New York. Le *Mississipi* s'est mis en route le 5 pour la Nouvelle Orléans. Ce navire avait été estimé $20,000 par les commissaires priseurs et sa cargaison $97,000; la cour a estimé le sauvetage à $15,000. M. A. Gove de la Nouvelle Orléans qui était à Key West pour les affaires du brick Leander dont il est propriétaire pour une part, a fait au capitaine les avances nécessaires sur le transport des connaissements.—Le *Ganges* a été condamné; le sauvetage du navire a été estimé à 35 pour cent, et payable en nature.—Le sauvetage du brick *Leander* a été de 40 pour cent, également payables en nature.

Le brick *Louisa* de Bordeaux avait été vendu dernièrement comme ayant la coque crévée, et il avait été acheté par un citoyen de Key West; mais le nouveau propriétaire s'étant aperçu que ce batiment avait été percé à dessein et qu'il y avait fraude au détriment de l'agent commercial français, la cour a décidé que la vente devenait nulle, que les premiers propriétaires conservaient leurs droits malgré l'autorisation de vente donnée par l'agent commercial, que le batiment serait vendu, que le produit de cette vente serait destiné à couvrir les dépenses de réparation faites par l'acheteur et que le surplus serait mis à la disposition des propriétaires.

—La goëlette Walter M. était arrivé à Key West, ayant à bord le fameux chef indien Wildcat et quinze autres guerriers, le brick se rend, comme on le sait, à la Nelle Orléans.

EXTERIEUR.

FRANCE.—Nous avons parlé hier fort sommairement de la protestation faite à la tribune par M. Guizot au sujet des lettres attribuées à Louis Philippe; voici à ce propos un écrit un peu plus complet que nous empruntons au *Courrier and Enquirer* de New York:

"Le président annonce à la chambre que le ministre des affaires étrangères a la parole. M. Guizot monte à la tribune au milieu d'un profond silence et dit: "Depuis quelque tems d'indignes mensonges ont été activement mis en circulation dans le dessein de persuader à la nation que le gouvernement du roi aurait pris vis-à-vis des puissances étrangères l'engagement d'abandonner l'Algérie. Si ces mensonges eussent été portés à la tribune, ils auraient été sur le champ signalés et flétris comme ils le méritent, par l'un des membres du ministère. Mais comme aucune de ces fausses allégations ne s'est présentée à la chambre, nous n'avons pas d'abord voulu leur faire l'honneur d'une réfutation. Cependant l'insistance avec laquelle on est revenu dans le public sur ces odieux mensonges, a été si grande, que le cabinet s'est cru, au moment où les chambres vont se séparer, dans l'obligation de donner un démenti formel à toutes ces calomnies. A aucune époque et sous aucune administration, le gouvernement du roi [...] *grands pouvoirs de l'état* n'a jamais pris la moindre engagement de ce genre. Tous ses actes au contraire ont eu pour but la conservation des avantages qu'on peut retirer de la colonie: le seul engagement qu'a pris le gouvernement est celui de garder la conquête accomplie par la valeur [française]. Je le répète, jamais homme tenant au gouvernement n'a promis l'abandon de l'Algérie et les assertions qui prétendent le contraire, sont essentiellement fausses et calomnieuses.

Cette protestation du ministre des affaires étrangères a provoqué des explications de la part de M. le duc de Valmy: "M. Guizot, a dit l'honorable député, semble avoir fait allusion à un fait que j'ai publié en y joignant l'expression de mon opinion. (Bruit et interruption) Je réclame le droit d'émettre mon opinion dans la Chambre comme je l'ai fait au dehors. Je veux prouver que la France a résisté aux exigences de la Grande Bretagne (nouveaux murmures). Oui, je veux prouver que le gouvernement de la restauration n'a jamais pris pour Alger un engagement du genre de celui qu'on lui attribue, et je saisis avec empressement cette occasion de déclarer hautement que je n'ai pas un seul mot à rétracter dans ce que j'ai publié et de rendre hommage à un gouvernement qui avait à cœur l'honneur de la France.' (Violens murmures.)

M. Guizot s'est empressé de répondre qu'il ne contestait à personne le droit d'exprimer son opinion à la tribune ou ailleurs, qu'il n'accusait point le gouvernement qui a précédé celui de Louis Philippe, que tous les Français seraient heureux d'apprendre que jamais aucun gouvernement n'avait eu l'idée de trahir les intérêts et l'honneur de la France. Il déclare que sa seule intention était de donner à de mensongères accusations le démenti le plus formel. (Approbation générale).

—La Quotidienne annonce que Deutz, le juif converti qui a livré la Duchesse de Berry, vient de mettre fin à ses jours, "depuis quelque tems, dit ce journal, cet homme avait fait des pertes considérables, dans des spéculations sur les fonds publics. La trahison l'avait enrichi, le jeu l'a ruiné. Réduit à la dernière misère, Deutz s'est précipité dans la Seine."

—Le *Tems* annonce que l'une des principales maisons de Lyon vient de suspendre ses paiemens. La caisse centrale de M. Lafitte & Co. a, dit-on, environ pour 2,800,000 francs ($560,000) des acceptations de cette maison; mais heureusement elle a aussi entre les mains des garanties qui la mettent à l'abri de toutes pertes.

—Le 29, la ville de Ham a été soudain remplie par l'arrivée d'un détachement d'artillerie et de cavalerie qui avait fait marche forcée pour repousser une attaque projetée contre la citadelle par des amis du Prince Louis; ce projet, peut-être faux, a été déjoué.

CANADA.

Le *New-York Herald* du 19, donne le discours de lord Sydenham, prononcé à l'ouverture du Parlement Canadien. Le 15, la chambre s'est organisée ayant élu pour orateur M. Cuvillier, membre libéral ou partisan de la reforme. On a remarqué dans ce discours le passage suivant:

"Un sujet de Sa Majesté, un habitant de cette province, a été emprisonné dans les Etats sous une accusation de crime. Le pouvoir exécutif de cette province n'a pas perdu un moment pour faire ses remontrances contre cette arrestation et des mesures ont été prises pour assurer la protection de cet individu en attendant l'action ultérieure du gouvernement de Sa Majesté.

Le Représentant de la Reine à Washington, a depuis reçu mandat de demander son extradition. Je ne connais pas encore le résultat de cette demande; mais je suis autorisé à assurer aux fidèles sujets Canadiens de Sa Majesté, que le gouvernement a pris la ferme détermination de les protéger de tout son pouvoir.

HAVANE.

Nous avons reçu par la goëlette *Virginia Antoinette* des journaux de la Havane jusqu'au 16. On avait à la Havane des nouvelles du Mexique jusqu'au 15 mai. Un tremblement de terre a causé quelques dommages à San Louis; une partie de l'argent d'une *conducta*, allant de Zacatecas au Saltillo, a été ensevelie sous les ruines d'une maison ainsi que plusieurs hommes qui dépendaient de la *conducta*.

Le gouvernement mexicain commence à s'inquiéter des mouvemens des fédéralistes. Des troupes ont, à ce qu'il parait, été envoyées du coté de Tabasco pour neutraliser les mouvemens d'Anaya.

VARIETES.
UNE VENTE MOBILIERE.

J'avais laissé Albert P...., étudiant en droit, occupé de sa thèse prochaine, habitant une modeste chambre du quartier latin et je le retrouvais, après un an d'absence, marié avec une jeune et jolie veuve, et propriétaire d'une charmante maison de campagne dans les environs de Paris. Nous venions de déjeuner chez lui, et, pendant que sa femme faisait une toilette pour la promenade qui venait d'être projetée, Albert et moi nonchalamment étendus aux deux bouts d'un canapé, dans cette attitude du pacha, si bonne de temps en temps, nous nous contions l'un à l'autre l'emploi de cette année qui venait de s'enfuir.

—Tu vois ce tableau de Greuze? me dit-il, remarquant que mes regards s'y arrêtaient plus particulièrement; eh bien! mon cher, c'est en partie à lui que je dois mon bonheur.

—Nous avons encore le temps d'une histoire, lui dis-je en jetant les yeux sur la pendule; contez-moi cela.

—Je passai, dit-il, vers la fin de l'été dernier, une quinzaine de jours à la campagne, chez une parente de ma femme, alors Mme R...., que je voyais là pour la première fois, et qui, par parenthèse, paraissait fort peu me tenir compte des soins que je lui rendais. La veille de mon départ pour Paris, il fut beaucoup question, dans la conversation, d'une vente qui se faisait dans un château voisin. Mme R.... se rappela ce tableau qu'elle avait eu occasion d'y voir, et témoigna le désir de l'acquérir si le prix ne s'élevait pas au-delà de 300 francs. Je devais passer le lendemain au courtier; on me l'accorda. Il faut avoir aimé pour savoir tout ce qu'un point de relation si simple me donna d'espérance et me causa de plaisir. Je me doutais peu des incidens que devait offrir la conquête de cette espèce de talisman.

Le chateau de Bellevue, en proie depuis plusieurs jours, aux gens de justice et aux brocanteurs, offrait à mon arrivée le beau idéal du désordre. Je cherchai quelqu'un qui put me guider dans ce chaos, et m'indiquer où se trouvait le bienheureux tableau. Près d'un groupe d'hommes à tournure judaïque, j'aperçois un grand monsieur en bel habit noir, linge fin, boutons et brillans à sa chemise; je le suppose un homme de loi ou un créancier et je m'adresse à lui; il m'accueille avec politesse, et me conduit dans une pièce voisine, où se trouvait le dit tableau parmi plusieurs autres. Je vis que Mme. R.... avait fait preuve de bon goût, et je laissai échapper l'imprudente expression de cette opinion. Je ne tardai pas à m'en repentir, car une faute de français, suivie de plusieurs autres dans les discours de mon interlocuteur, m'ayant fait observer, puis m'enquérir, j'appris que je m'étais adressé à un adroit brocanteur parisien. Celui-ci était plus fashionable que la plupart de ses confrères, dont une demi douzaine était venue là, disputer les lambeaux d'une opulence finie aux revendeurs des petites villes voisines.

Pour réfléchir à ce que j'avais à faire, je passai dans le jardin, dont la gaie verdure et l'exquise ordonnance contrastaient fort avec la confusion régnant au chateau. La résumant ma position, je vis que j'avais trois partis à prendre: mettre tout simplement des enchères; m'arranger d'avance avec mon guide le brocanteur; ou enfin laisser adjuger le tableau sans enchérir, et offrit ensuite, s'il se pouvait, un bénéfice honnête à l'acquéreur. Ce dernier parti fut celui que je préférai.

—A trente francs ma bonne, ma belle, ma jolie bergère...."hurla dans l'interieur, la voix de rogomme d'un crieur, qui m'apprit que la vacation commençait. "A trente francs ma bergère, c'est pour rien! à trente francs, une fois...." J'entrai, et pris modestement dans un coin une place de spectateur, rôle que je venais de m'imposer.

Je m'étais trompé sur les efforts que j'avais attribués à la concurrence de tous ces revendeurs rivaux.

—Les loups ne se mangent pas, me dit un voisin; en effet, les surenchères qu'ils se lançaient étaient toutes bénignes, et la plupart des objets était vendus à fort bon marché, à moins que quelque amateur, étranger à la ligue, ne s'avisât d'entrer en lice. Alors, malheur sur lui! Chaque objet qu'il convoitait était assailli par un feu roulant d'enchères puis, avec un tact diabolique, on le lui laissait adjuger tout juste au moment où, dégouté par un prix excessif, il allait l'abandonner. Je ne sais quelle intelligence, d'ailleurs, avait présidé à l'arrangement des lots; mais comme on ne vendait que rarement un seul article, chacun de ceux qui pouvaient tenter un amateur, était flanqué d'un cortège tout-à-fait incohérent. Convoitez vous une élégante pendule? Il vous fallait acquérir, en même temps, un tourne-broche et un énorme mortier en fonte. Etiez vous tenté par une jolie selle anglaise? elle était escortée d'un lot de balais de crins, de brosses, et d'instrumens de jardinage. De même pour les livres. On avait amalgamé Casimir Delavigne et la collection de l'*Almanach des Grâces*; Béranger et M. de Bonald; de Lamartine et Pigault-Lebrun; Parny et l'abbé de Lamennais, etc.

Enfin, le tableau fut mis en vente. Ma maladroite démarche n'avait pas échappé aux habiles, et je ne sais combien de sourires sardoniques furent dirigés sur moi: je demeurai impassible. Le tableau, mis à prix 150 fr. fut adjugé pour 200 fr. au revendeur fashionable; il ne restait encore de la marge.

J'avais gagné un violent mal de tête; je sortis, je me fis faire du thé à l'auberge du village; puis le mal ne cédant pas, je me jetai tout habillé sur un lit, pour trouver un repos dont j'avais besoin. Tu dois croire que depuis l'irruption du sentiment qui m'agitait, plus d'une fois le sommeil avait fui de mes yeux. Je m'endormis profondément.

Au bout de plusieurs heures, je fus réveillé par un bruit assez fort, partant d'une chambre voisine. Il était nuit, mais un rayon de lumière qui se projetait sur mon lit, ayant décélé une ouverture à la cloison, je pus me trouver témoin oculaire et auriculaire de la scène qui se passait à côté de moi.

J'aperçus un appartement rempli d'objets provenant de la vente, et une réunion des revendeurs, tant parisiens que provinciaux, qui faisaient entre eux une nouvelle adjudication pour effectuer ce qu'ils appellent le *revidage*, c'est-à-dire que le surplus de prix auquel étaient portés les objets, allait composer une masse qui devait ensuite se partager entre les assistans. Je vis de nouveau remettre le tableau en vente, et divers compétiteurs, se souvenant de l'intérêt que j'avais paru lui porter, puis de mon silence à l'adjudication, crurent trouver là une bonne aubaine; et le prix du tableau fut rapidement porté à 500 fr., Il resta toutefois à son adjudicataire primitif. J'avais assez vu, et me retirais, quand un incident vint de nouveau piquer ma curiosité. Une violente dispute éclata.

—Cela ne se passe pas ici dans l'ordre, cria d'une voix tonnante un des Parisiens; il y a ici des gens qui n'y ont pas droit. Que chacun montre sa patente!

La plupart déployèrent de suite l'authentique papier. Deux provinciaux s'y refusèrent. Enfin, sur une intimation énergique, un d'eux céda; l'autre fut atteint et convaincu d'être un intrus, un profane introduit par son voisin le récalcitrant qui lui payait sa journée, pour s'arroger, par son moyen, une double part du *revidage*. Je crus voir là une circonstance heureuse qui allait faire annuler les adjudications, dont une me contrecarrait fort; il n'en fut rien, le coupable fut seulement mis à la porte; son patron autorisé à garder pour son compte quelques objets adjugés à l'expulsé, continua fort tranquillement de prendre part à l'opération, qui se termina enfin. Les surenchères furent payées comptant, et réparties aussitôt fraternellement.

Les provinciaux partirent.

—Que le diable les emporte! dit un des Parisiens, lesquels étaient restés. Entre nous maintenant.

Et à [...] grand tournement, nouvelle adjudication, nouveau revidage pour les objets qui leur étaient restés, et qui étaient [...] reparut encore en scène, et un combat acharné s'engagea de nouveau autour de lui. Le fashionable persista; mais cette fois, en furent 800 fr. qui demeurèrent pour prix de sa conquête.

Ce second revidage opéré, les intéressés sortirent, à l'exception du fashionable et d'un autre; la chambre était celle où ils couchaient.

—Ce n'est pas ça, dit le dernier; je t'ai ménagé devant tous ces gens-là; mais à nous deux, à présent. Je mets la somme ronde sur le tableau. A 1,000 francs, mets-tu au-dessus?

—Que la peste t'étouffe! reprit l'autre; je ne mets rien, et je ne cède rien. Je garde le tableau pour ce qu'il me coûte; c'est bien assez. Je suis venu, comptant faire une affaire assez gentille, et le jeu ne vaudra pas les frais.

—C'est ton dernier mot.

Oui, et que le feu d'en haut t'extermine!

—Comme tu voudras; mais souviens-toi que je te *repêcherai* à la première occasion.

Et là-dessus, sans plus ajouter mot, chacun se coucha tranquillement.

—Quelques jours après je passais, préoccupé, dans les environs du Temple. J'avais écrit à Mme. R.... le mauvais résultat de mon entreprise; résultat qui m'avait piqué; mais du moins j'avais eu une occasion d'écrire. Tout à coup, comme une connaissance que le hasard nous fait rencontrer, j'aperçois le fameux tableau sur un étalage de revendeur; je fus surpris de le voir placé négligemment, et, comme en mauvaise compagnie, parmi divers objets d'assez mince valeur. Un homme, passant alors auprès de moi, me froissa un peu le bras, et me fit un léger signe que je compris. Je le suivis; j'avais reconnu cet acharné revideur qui avait offert les 1,000 fr. Lorsque nous ne fûmes plus en vue de la boutique, il m'accosta."

—Eh bien! Monsieur en veut toujours à ce tableau?

—Moi? oh non; il y a long-temps que j'y ai renoncé. C'était trop cher pour moi dès le premier revidage.

—Ah! vous savez? eh bien! Monsieur, le camarade avale un fameux bouillon. Offrez 50 écus de l'objet, vous l'aurez pour 200 fr.

Je parus peu crédule.

—C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire; je vais vous expliquer cela. Le lendemain de notre retour a Paris, le confrère porta ce tableau chez un riche amateur; là, une réunion de connaisseurs décida que ce n'était qu'une copie; l'original est à la Muette, et serait vendu sous quelques jours, vous comprenez.

En effet, j'eus le tableau pour 200 fr.; mais voici le beau de l'affaire: un des connaisseurs present à l'examen eut des scrupules; il se transporta de sa personne à la Muette, et là, acquit la conviction que c'était la copie qui y était et que je possédais l'original. Mon marchand vient en hâte chez moi: il m'offre 600 f., 1,200 fr., 100 louis; je me moque de lui, et me voyant bien déterminé à garder le tableau, il m'apprend ce que je viens de te dire.

Je m'empressai de porter mon acquisition à Mme R...., et, sous de si heureux auspices, se forma bientôt le lien qui nous a unis.

A. CARRO.

COMMERCIAL.

MARCHE DE LA HAVANE, 16 juin.

Sucre mélangé 8, et 9, a 6, et 10½
do Grette 7, et 11 a 8½ et 12½
Blanc cour. 12, 9, a 11
do supérieur, 11½ a 12—nominal.
Quebrado courant 6 a 6½
do supérieur, 7½ a 8½
Cucurucho, 6 a 5
Café, 1re qualité, 10½—rare
do 2de do 9 a 10—peu demandé
do 3me do 8 a 9 do.
Triage, 6 a 8—pour la consommation
Cochenille, $15 a 21, seconde qualité
Vanille 6, a 10 suivant la liv.
Cire, 10½ a 10½ l'arroba
Change sur Madrid, 4 a 5 de prime
do Londres, à 60 j. 10½ a 10½ pr.
do Paris, 1½ a 1½ escompte
do New-York, 1 d'escompte
do Nlle-Orleans, à 60 j. 1½ a 2 d'esc.
Onces Mexicaines 1 a 1 de prime.
Piastres do do.

DERNIERES DATES.

New York	juin 19	Liverpool	juin 3
[illegible]	juin 18	Londres	juin 4
[illegible]	juin 19	Havre	juin 4
Washington	juin 20	Paris	juin 1
[illegible]	juin 19	Bordeaux	mai 20
Charleston	juin 20	Madrid	mai 22
Vera Cruz	mai 7	[illegible]	mai 24
[illegible]	mai 21	Havane	juin 16
[illegible]	avril 20	[illegible]	juin 19

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES

Brick Merced, Comas, Havane, Piat & Hernandez
Goel. Josephine, Garland, Pensacole.

ARRIVES

Bateau de remorque Porpoise, Davis, des Passes
Bateau de remorque [illegible], des Passes
Bateau de remorque [illegible], des Passes
Navire Auburn, Dorsey, de New York.
Navire Troy, Follansbee, de New York.
Navire St. Louis, [illegible], de Philadelphie.
Brick Empresario, Collins, de la Havane.
Brick Ivanhoe, Osterbridge, de Rio Janeiro.
Barque Wm. & Elizabeth, Poinier, de Liverpool.
Goel. Virginia Antoinette, Plig, de la Havane.
Goel. Bolina, Minor, d'Apalachicola.
Transport des E. U. Walter, de Tampa Bay.
Steamer Robt. Fulton, [illegible], du Bayou Sarah.
" Baton Rouge, Brenham, de Vicksburg.

EN RIVIERE MONTANT

Le bateau de remorque Phoenix, avec le navire Norman du et un brick.

MEMORANDA.

Arrivée d'ici à New York le 18 juin, goel. Tasso, [illegible].
Arrivé d'ici à Philadelphie, le 18 juin, navire Ohio, Knitt.
Hélée le 14 juin, à la hauteur des Tortugas, navires Troy, Liverpool, [...] de la Nlle. Orleans [...]
Hélée le 21 juin, lat. 25, 47, long. 84, brick Christiana, de Boston pour la N. Orléans.

IMPRESSIONS.
ON EXECUTE
A l'Imprimerie de l'Abeille,
Toute espèce d'Ouvrage,
Affiches de steamboats et de Théâtres, Connaissements, Blancs de Notaires, Cartes d'annonces et autres, Pamphlets, Circulaires, Bordereaux, &c.
AVEC PROMPTITUDE
ET A DES PRIX MODERES.

La goel. 'Virginia Antoinette' de la Havane, commencera son dechargement ce matin. Ceux qui ont des marchandises à bord sont priés de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée.
29 juin R. GRONING & Co.

LANGUES FRANCAISE ET ESPAGNOLE. PENSION particulière—Quelques Messieurs peuvent être admis comme pensionnaires dans une famille française, où ils pourront apprendre pratiquement et théoriquement les langues française et espagnole. Une chambre fraiche et agréable sera disponible le 1er juillet.
On désire acheter dans la même famille une négresse créole, excellente cuisinière, et louer une bonne blanchisseuse et repasseuse de maison.
S'adresser, rue Royale, No. 68, au premier. 29 juin—2

A VENDRE par le soussigné en debarquement du navire Vaillant, de Bordeaux:
36 futailles eau de vie de Cognac, Livet Castillon & Co.
150 demi quart et 8me pipes eau de vie 4me preuve, de la marque de J. J. Dupuy & Co.
70 do do do marque de Dumon,
30 do eau de vie de champagne supérieure,
100 barils vinaigre blanc, marque de Dureau & Desbat,
150 [illegible] vin rouge diverses qualités,
50 tierçons vin blanc Sauternes,
1100 caisses vin rouge, Medoc, Pauillac, St Julien, Haut Brion, &c.
100 do véritable Chateau Latte, 1835,
22 do vin rouge superieure, Cos Labory 1837.
200 do liqueurs fines et superfines, de Champion et Chauvet, [...] à l'eau de vie en flacons,
20 do Cerises do en bouteilles,
60 do curaçao de Hollande superieur,
75 do absynthe et kirschwasser.
25 do maraschino de Zara, (pr. 4 flacons)
300 m bouchons, longs et demi longs (sacs de 500),
1000 dame jeannes vides, de 5, 3 et 1 gallon chaque,
25 paniers bouteilles vides;
1 caisse (4 paulans) [illegible];
8 balles couvertures de 3 points pour nègres.
29 juin—10 F. JORDY, 114, rue Royale

AUX HABITANS.
UN Ecossais d'un certain âge, qui a neuf ans d'expérience acquise à la Jamaïque comme économe, demande à se placer.
S'adresser au magasin de Wm. DINN,
29 juin—1 16, Commune, encoignure Tchoupitoulas.

500000 Cigarres de la Havane, tels que Regalias, Imperiales, Canones et Trabucos, et 23 balles tabac en feuille, supérieur de la Vuelta de Abajo, et 500 potiches huile d'olive, en gros et en détail, à vendre par G. JORDA & Co.
29 juin—3 No. 4, rue Bienville.

A LOUER—Une propriété située au bayou St. Jean, faisant face au pont, sur laquelle se trouvent une maison, cuisine &c. Pour plus amples informations, s'adresser à Mr. E. A. Canon, ou sur les lieux. 29 juin—3

ARTICLES DIVERS—10 caisses thé poudre à canon, de 12 petites boites chaque, 30 caisses thé Souchong 10 demi caisses dito, 30 caisses thé impérial et poudre à canon, de 13 livres chaque, 100 sacs piments: 100 sacs poivre, 200 balles étoupes de Russie. 100 paniers huile d'olive, 6 balles toile grise, 142 pièces toile d'emballage, 200 barillets clous assortis, de 3 à 7d à la livre. 25 barils plomb de chasse assorti, No. 1 a 10, en débarquement des navires Troy et Auburn, de New York, à vendre par
O. H. MIESEGAES,
29 juin 34, Vieille Levée.

INDIGO, alun, poivre, gingembre, marinades, piments, huile, de de castor, amidon, muscades, eau de vie, savon, capres, sucre, café, melasse, biscuits de mer, whiskey de Monongahela, eau de vie de champagne et du pays, cigarres, vin de Malaga, de Madère, de Porto, &c. à vendre par
CONVERSE & Co.
29 juin 65, Nlle. Levée.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'hon. Charles Maurian, juge—21 juin 1841—No. 10319—D. M. Hughes contre ses créanciers et les créanciers de D. M. Hughes & Co.—Il est ordonné par la Cour qu'une assemblée des créanciers de D. M Hughes et de D. M. Hughes & co., ait lieu en l'étude de H. B Cenas, notaire, le lundi, 2 d'août 1841, pour élire un syndic en remplacement de J. B Marks.
Extrait des minutes,
Bureau du Greffier, 28 juin 1841.
29 juin—11,2ps H. PITOT, dep. greffier.

$60 DE RECOMPENSE.
PARTIS marrons le 15 du courant, les deux esclaves Isaac et Tom. Isaac est un griff, âgé d'environ 25 ans, taille de 5 pieds 9 pouces, charpentier de navire et calfat, répondant brusquement quand on lui adresse la parole. Il a emporté avec lui une malle en cuir noir, un chapeau de paille et un chapeau de soie. Cet esclave a appartenu au col. Colley de Norfolk (Virginie). Tom est un nègre âgé d'environ 21 ans, un peu marqué de la petite vérole, taille de cinq pieds 8 ou 10 pouces.
On ne doute que ces deux esclaves sont en ville: une récompense de trente piastres sera donnée pour l'arrestation de chacun d'eux, ou à celui qui les logera dans une des prisons de cette ville.
S'adresser au No. 88, rue de la Douane.
29 juin—☞

EN débarquement du navire Vaillant de Bordeaux et à vendre par le soussigné
10 demi pipes eau de vie,
60 demi barriques vin rouge Talence,
200,000 bouchons.
24 juin AUGTE. MOLIER, 90 St. Louis.

CUIR pour harnais, semelles et empeignes en magasin et à vendre par J. HALL & A. B. BEIN,
23 juin 25, Nouvelle Levée.

CIGARES de la Havane.—Un assortiment complet de toute espèce, consistant en Regalias, Canones, &c. constamment en mains, à vendre par
BLASCO & SIMIDEL,
22 juin 26, rue de la Commune.

LETTRES de Change sur Londres, à vendre par F. DE LIZARDI & Co.
23 juin—10

SUCRE—190 boucauts et 18 barils en magasin et à vendre par J. CHALARON,
29 juin 51, Bienville.

SAINDOUX—100 barillets en magasin et à vendre par J. CHALARON,
29 juin 51, Bienville.

AVIS—Une légère avarie étant survenue à la machine du steamboat Echo en allant à Biloxi, on prévient qu'il ne fera pas son voyage à la Mobile ce soir (29 juin) mais il sera prêt à partir jeudi soir prochain 1 Juillet.
29 juin GINN & DUNN.

COTONNADES—[...] W. C. TOMPKINS & Co.
29 juin 50, rue Gravier

TOILES à chemises—6 caisses en magasin et à vendre par W. C. TOMPKINS & Co.
29 juin 50, rue Gravier

CABLES—à 1¼ et 8 pouces de manille, à vendre par GEORGE GREEN & BROTHER,
29 juin 86, rue Gravier.

AULX—300 rouleaux en magasin, à vendre par GEORGE GREEN & BROTHER,
29 juin 86, Gravier.

FILTRES, en magasin, à vendre par GEORGE GREEN & BROTHER,
29 juin 86, Gravier.

VIN ROUGE—300 barriques en magasin, à vendre par GEORGE GREEN & BROTHER,
29 juin 86, Gravier.

TOILE d'Emballage forte, à vendre par GEORGE GREEN & BROTHER,
29 juin 86, Gravier.

COUTILS à matelas—15 balles en magasin et à vendre par W. C. TOMPKINS & Co.
29 juin 50, Gravier

BLANC de baleine marques de New Bedford et Nantucket, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT,
29 juin 25, rue Gravier

LIQUEURS du pays, rum, genièvre, eau de vie, en magasin et à vendre par WIGGIN & DAVENPORT.
29 juin 25, rue Gravier

CIGARES—60,000 en boites de fantaisie de 50 a 250 chaque, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT,
29 juin 25, rue Gravier

PORC—100 barils mess M. O. à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.
29 juin 36, rue Poydras

WHISKEY—100 barils whiskey rectifié, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.
29 juin 36, rue Poydras

SAINDOUX—1000 barillets première qualité, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.
29 juin 36, rue Poydras

JAMBONS enveloppes en boucauts, tierçons et barils, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.
29 juin 36, rue Poydras

JAMBONS pour famille—20 boucauts à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.
29 juin 36, rue Poydras

TOILE & Corde d'emballage à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.
29 juin 36, rue Poydras

HARICOTS blancs—50 barils et quarts de barils, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.
29 juin 36, rue Poydras

MAIS—250 sacs à vendre par CONVERSE & Co.
29 juin 65, Nlle. Levée.

PORC M. O et P O têtes, jambons et épaules, à vendre par CONVERSE & Co.
29 juin 65, Nlle. Levée.

LARD—Plats-côtes, épaules et jambons, à vendre par CONVERSE & Co.
29 juin 65, Nlle Levée.

BLANC de Baleine—75 caisses, à vendre par CONVERSE & Co.
29 juin 65, Nlle. Levée.

SEL—1000 sacs gros et fin, à vendre par CONVERSE & Co.
29 juin 65, Nlle Levée

JAMBONS enveloppes de qualité supérieure, à vendre par CONVERSE & Co.
29 juin 65, Nlle Levée.

TOILE d'Emballage—650 pièces toile épaisse et large, en magasin et à vendre par ANDREWS & BROTHERS,
29 juin 50, Camp.

BEURRE FRAIS—23 barillets beurre de Goshen, en debarquement du navire Auburn, à vendre par TUFTS & HOBART,
29 juin 20, rue de la Douane.

FROMAGE—22 caisses fromage de Goshen, en débarquement du Auburn, à vendre par TUFTS & HOBART,
29 juin 20, rue de la Douane.

ORGE—25 barillets orge perlée, en débarquement de l'Auburn, à vendre par TUFTS & HOBART,
29 juin 20, rue de la Douane

CAFE—10 caisses café moulu, en débarquement de l'Auburn, à vendre par TUFTS & HOBART,
29 juin 20, Douane

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS
Conseil de la Municipalité No. Un
Séance du 7 juin 1841.

ATTENDU qu'une somme considerable est due par les contribuables de la Municipalité No 1 pour taxes arriérées des années 1836, 1837, 1838 et 1839, sur propriétés foncières et sur esclaves, et qu'il importe que les dues arriérées soient collectées dans le plus bref délai, afin de faire face aux engagemens de cette corporation et contribuer à l'achèvement des améliorations projetées par elle,

Il est résolu que le trésorier du département des travaux publics et des améliorations, et le trésorier du département de la police, devront aussitôt la publication de la présente résolution, donner avis, à ceux des contribuables de cette Municipalité qui n'ont pas acquitté leurs taxes sur propriétés foncières et esclaves, pour les années 1836, 1837, 1838 et 1839, de payer à leurs bureaux respectifs dans les trente jours qui suivront la notification qui leur aura été faite sous peine de poursuite, [...].

Il est de plus résolu que la présente résolution devra être publiée pendant quinze jours en anglais et en français dans la gazette officielle de cette municipalité et l'Abeille.
(Signé) PAUL BERTUS, Recorder.
Approuvé le 10 juin, 1841.
WM. FRERET, Maire.
Pour copie conforme,
S. W. WATERS, Secretaire.

ASSORTIMENT NOUVEAU DE BIJOUTERIE ET ARGENTERIE.
LOUIS [...] prévient ses amis et le public, qu'il vient de recevoir en consignation, comme suit:
Couverts français dans des boites de une douzaine et 2 douzaines des couverts et couteaux argent doré; timbales, dito et un joli choix de colliers et bracelets en jais, des croix et St. Esprits, Tours de cou, Plaques, &c. &c. qu'il vendra à bon marché pour du comptant au No. 81, rue de Chartres.
N. B. Quelques cuillières en argent doré pour donner à manger aux enfans. 14 juin

LE docteur DUPAS de la faculté de medecine de Paris, a l'honneur d'offrir ses services au public.
Il pratiquera l'opération du strabisme (le redressement des yeux louches). Cette opération qui ne prend que quelques instants. Les avantages qu'on en retire sont, la rectitude de l'œil, sa parfaite harmonie avec celui du côté opposé et l'amélioration considérable, sous le rapport de la vision de l'œil le plus affecté de strabisme.
Les pauvres seront traités et opérés gratis et les soins les plus attentifs, tant en medecine qu'en chirurgie, leur seront toujours donnés.
Pour les consultations, le docteur Dupas est visible tous les jours chez lui, rue Bourbon No. 53, entre les rues de la Douane et Bienville, depuis 11 heures du matin jusqu'à 3 heures de l'après-midi. 24 juin—1m

ON demande, pour aller à la campagne, une cuisinière française et d'un âge raisonnable. S'adresser, rue de Chartres No. 84 25 juin—3

CAFE de la Havane—300 sacs de première qualité, en magasin et à vendre par J. ROBERT & Co.
25 juin 3, Magasins.

AMANDES—25 caisses amandes écossées, de 25 livres chaque, en magasin et à vendre par J. ROBERT & Co.
28 juin 3, Magasins.

PRINCIPE—3,000 en magasin et à vendre par J. ROBERT & Co.
28 juin 3 Magasins

SUCRE en pain [...] raffinerie de Boston, 1re qualité en magasin constamment et à vendre par
28 juin H. A. NORCROSS & Co. 40 Gravier.

PIERRES PLATES ALLEMANDES—Dernièrement reçues à vendre, 800 yards de dimensions suivantes, 12 X 12—14 X 14—18 X 18 et 21 X 24 pouces carrés. C. L. SEIXAS,
26 juin 147, rue de la Douane.

PIERRES PLATES bleues de la Rivière Hudson, 600 yards de 1re qualité dernièrement reçues à vendre par C. L. SEIXAS,
28 juin 147 rue de la Douane

DOUBLONS MEXICAINES à vendre par J. M. CABALLERO,
28 juin 32, Vieille Levée.

CIGARES DE LA HAVANE—Un assortiment de toutes espèces, en magasin à vendre par J. M. CABALLERO,
28 juin 32, Vieille Levée.

PLATRE de Paris—40 barils en bon ordre à vendre par G. BEDFORD & BECK,
25 juin 24, Douane

CIMENT—600 barils ciment romain et hydraulic en bon ordre, à vendre par G. BEDFORD & BECK,
26 juin 24, Douane.

CRINS à Platrer, en barils tierçons et boucauts, à vendre en quantités au gré des acheteurs par G. BEDFORD & BECK.
28 juin 24, rue de la Douane

CHAUX—650 barils de Thomaston, à vendre par G. BEDFORD & BECK,
28 juin 24, rue de la Douane.

BRIQUES—100,000 Baltimore et anglaises 1re qualité, à vendre en lots au gré des acheteurs, par G. BEDFORD & BECK,
24 juin 24, rue de la Douane.

EAU-DE-VIE & GENIEVRE—3 1/2 pipes eau de vie de Cognac, 5 barriques do 8 barriques do du pays, 2 pipes genièvre de Hollande, 8 do du pays, à vendre à bas prix pour clore une facture par G. BEDFORD & BECK,
23 juin 24, rue de la Douane.

SAINDOUX—1000 barillets et 14 barils no 1, en magasin, à vendre par BENJ. DOUGLASS,
28 juin 12, Poydras.

SEL—600 sacs de sel des Iles Turques, en magasin et à vendre par BENJ. DOUGLASS,
28 juin 12, Poydras

PORC—300 barils mess M. O. Prime P O, épaules à l'inspection, à vendre par BENJ. DOUGLASS,
26 juin 12, rue Poydras.

TRAITES sur Paris, à vendre par AUGT. MOLIER,
26 juin 90, rue St. Louis.

LES personnes qui ont des affaires à régler avec nous sont priées, pendant notre courte absence de cette ville, de s'adresser à MM. Benoist, Hackney & Co., rue du Camp No. 16.
21 juin—26 HOLLANDER & BRAUN.

EAU DE SODA, en bouteilles.—Nous recommandons aux personnes qui quittent la ville pour aller à la campagne, cette boisson convenable, rafraichissante et peu couteuse. VALETON & Co.,
21 juin Enc. Royale et Douane.

BRIQUES A FEU—38,000 briques à feu de la Mobile en debarquement au nouveau Bassin, et à vendre en lots au gré des acheteurs par DEVEZIN & DOSSAT,
26 juin 60, rue Tchoupitoulas.
N. B. Les ordres peuvent être laissés au magasin de Mr. V. Wiltz, rue de la Levée entre Conti et Bienville. 11 juin 15f.

SUCRE sur habitation—120 boucauts première qualité, à vendre par BOULIGNY & GANUCHAU,
24 juin 22, Vieille-Levée.

PRECIS élémentaire de Géographie à l'usage des écoles américaines, par Mr. Dezauche, en vente à la librairie de Lelièvre, éditeur, encoignure Ste. Anne et Royale.
23 juin—tlj.

AVIS.—Les personnes dont les propriétés foncières se trouvent dans les limites incorporées de la 3me Municipalité, sont prévenues que la perception des taxes sur propriétés foncières et esclaves, pour l'année 1840, doit commencer à dater du 1er mai 1841. J. F. DU GARRY,
17 mai—2m. Trésorier de la 3me Municipalité.

DEZAUCHE, *Dentiste*,
POSE LES DENTS et RATELIERS ARTIFICIELS traite les affections du système dentaire.
☞ Office rue Toulouse No. 10, près la Levée. 23 fev—☞

COUTELLERIE DE RODGERS—Récemment reçu des canifs et couteaux de poche, des ciseaux fins, rasoirs, avec leurs boites. HYDE & GOODRICH.
24 juin 15, rue de Chartres

PORC—1000 barils mess et prime à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.
26 juin 14, rue Poydras

LARD—200 boucauts lard, plats côtes et épaules, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.
26 juin 14, rue Poydras

SAINDOUX—1500 barillets saindoux en feuille, qualité supérieure, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.
2 juin 14, rue Poydras

SIROP DE SALSEPAREILLE—Dépot de ce précieux médicament fabriqué par A. Manuel Je, pharmacien à Bordeaux, chez VALETON & Co.
25 juin Enc. Royale et Douane.

DERNIEREMENT reçu de Hambourg par l'Adam et le Moro Castle:—Platillas, 6000 pièces de toute espèce, Quelques caisses cotons blanches et écrues, 6 caisses bas de coton. F. DE LIZARDI & Co.
28 juin 62, rue Bienville

AMUSEMENTS.

Mardi, 29 juin 1841,
GRAND CONCERT SPIRITUEL,
Donné à St. Patrick.

1ère. Partie.
1. Symphonie à grand orchestre, exécutée par MM. les artistes du Théâtre français.
2. Air de Joseph, chanté par M. Aug. Nourrit.
3. Air varié pour cornet à piston, exécuté par M. Lehmann.
4. Ave Regina, air chanté par Mlle. Calvé, musique de Mayerbeer.
5. Grand trio de Joseph, chanté par MM. Nourrit, Bernadet et Mlle. Calvé.

2ème Partie.
1. Grande Symphonie, exécutée par MM. les artistes du Théâtre français, musique de G. Curto.
2. Fragment d'une messe de Requiem, chanté par MM. Nourrit, Bernadet et G. Curto, musique de G. Curto.
3. Air varié pour trombone, exécuté par M. Cioffi.
4. Hymne à l'éternité, chanté par M. Bernadet.
5. "O salutaris", grand trio chanté par MM. Nourrit, Bernadet et Mlle. Calvé.

☞ L'Orchestre sera dirigé par M. G. Curto.
29 juin—2

GRANDS CONCERTS D'ETE,
AU
JARDIN DE CARROLLTON.
Ces concerts conduits par MM. COBINI & LEHMANN auront lieu tous les dimanches, pendant la saison.
La Compagnie du Rail Road n'a rien négligé pour rendre les soirées agréables dans ce superbe jardin. Les illuminations seront à l'instar de celles du Jardin Turc à Paris. Il y aura également des amusements gymnastiques.
Prix d'entrée 50 cents.
N. B. Le restaurant sera approvisionné de tout ce que la saison offrira de meilleur et de plus recherché et le café pourvu des meilleurs vins et liqueurs, &c. 29 mai

AUX HABITANTS ET AUX MEDECINS.
LES soussignes appellent l'attention des habitants et des médecins sur leurs approvisionnements de drogues et de médicaments frais qu'ils reçoivent constamment d'Europe et du Nord et qu'ils garantissent être de qualité supérieure. SICKLES & Co.
31 mars—3m Droguistes et pharmaciens, 40 Canal.

BONNE SPECULATION
A FAIRE.

LE propriétaire du fonds d'une BOULANGERIE située dans l'un des quartiers les plus populeux de la première municipalité, boulangeant en ce moment seize barils de farine par jour, et 20 à 22 en hiver, désire trouver à vendre son établissement: il comprendra dans la vente selon le désir de l'acheteur, cinq à dix nègres, et plus, s'il lui convient.
Pour des détails plus étendus s'adresser au bureau de cette feuille. 24 juin—☞

CHASSEURS A CHEVAL LOUISIANAIS.
LA compagnie montera à cheval dimanche prochain 4 juillet, à 5 heures précises du matin, et se réunira au lieu ordinaire du rendez-vous.
Tenue d'été, pantalon blanc.
Par ordre du capitaine,
E. PLANCHARD,
maréchal des logis chef.
29 juin

JEUNE GARDE A CHEVAL.
Vous etes prevenus que la Compagnie est convoquee en comite general, mercredi prochain, trente juin courant, à 7 heures précises le soir, chez le camerade Jean [illegible], encoignure Condé et St. Philippe, pour affaires importantes.
Vous êtes invités à etre ponctuels au rendez-vous.
Par ordre du Capitaine.
BERNARD, Secrétaire.
29 juin—3

BATAILLON D'ARTILLERIE.
LE BATAILLON prendra les armes en grande tenue d'été, Dimanche 4 juillet prochain, à 5 heures précises du matin. Réuni à l'Arsenal.
Par ordre du Major,
A. SCHREIBER,
Adjudant major.
On a besoin pour le Bataillon d'Artillerie, de quatre bons tambours sachant bien battre l'ordonnance.
Il est inutile de se présenter sans être muni de bonnes recommendations. 28 juin

GARDES D'ORLEANS, ATTENTION.
Célébration du 4 Juillet.
Conformément à l'ordre du Brigadier-Général commandant la Légion, vous prendrez les armes, et vous vous réunirez au lieu ordinaire du rassemblement de la Compagnie, le dimanche 4 juillet prochain, à 5 heures précises du matin pour la célébration de la glorieuse journée de notre indépendance.
Equipement complet, tenue d'été.
Par ordre du capitaine Justin Durel
ANT. DUBUC,
Sergent major.
2 juin

JAEGER ACHTUNG!
DIE Mitglieder der Compagnie sind aufgefordert sich nächsten Sontag den 4 July Morgens 6 Uhr precise in voller Uniform (ohne Tornister) auf dem Versammlungs Zimmer einzufinden. 10 minutten nach 5 uhr wirde abmarschirt.
Auf befehl des Iten Lieut Henry Antz.
J. C. WAGNER, Oberjaeger.
29 june

ECLAIREURS D'ORLEANS, ATTENTION.
La compagnie prendra les armes dimanche prochain 4 juillet pour célébrer l'anniversaire de ce glorieux jour.
Réunion sur la Place du Cirque à 4 heures et demie du matin pour se rendre à 5 heures précises sur la place d'Armes.
Les armes devront être dans le plus parfait état, bretelles rouges aux fusils.
Par ordre du Capitaine
P. A. AUBERT, Serg. Major.
29 juin

CAZADORES DE ORLEANS, ATENCION
La Compañia se reunira el Domingo 4 Julio proximo à las cuatro y media de la mañana, con armamento completo, casaca de paño, y pantalon blanco; para celebrar el ANIVERSARIO DE LA INDEPENDENCIA DE LOS ESTADOS-UNIDOS de America y al mismo tiempo celebrar el Onzeno Aniversario de su formacion; el Capitan espera que los voluntarios seran exactos á la presente convocacion por el brillo del cuerpo. La reunion en el paraje acostumbrado.
FRANCISCO A. GARCIA,
28 junio. Sargento Primero.

CAZADORES VOLANTES DEL ESTADO, ATENCION!!
La Compañia se reunira el Domingo 4 de Julio, à las cuatro de la mañana, con casaca de paño, pantalon blanco y armamento completo, para celebrar el Aniversario de la Independencia de los Estados-Unidos de America, la reunion en el paraje acostumbrado. Se recomienda la mayor puntualidad y aseo a los miembros activos.
Por orden del Capitan.
GILLERMO MASAR,
Sargento Brigada.
N. Orleans, 29 de junio 1841. 29 junio

MOSCHETTIERI DI MONTE VERNON.
La Compagnia si riunirà Mercoli 30 corrente alle ore 7 della sera, Galleria della prima Municipalità, per un assemblea generale della massima importanza. Si prevengono tutti i membri che la mancanza d'intervenire a detta assemblea non servirà di pretesto all'ignoranza di quelle che si risolverà.
D' Ordine del Capitano.
26 juin—3 FERRARI, Sergente Maggiore.

BLASCO & SIMIDEL,
Négociants commissionnaires,
14 juin 26, rue de la Commune.

HOTEL DE MANDEVILLE.
LE soussigné a l'honneur de prévenir le public que l'Hôtel de Mandeville sera ouvert le 12 juin.
On y trouvera salle de billards, ecuries, remises, chambre de bains pour les dames et chambre à bains pour les hommes.
Prix de la Pension
Par mois, $60
Par jour, 3
Enfans, moitié prix.
Domestiques, $25 par mois.
2 juin—1 m F. DAVIS

MADAME CLARET,
Accoucheuse.
RECUE par la Faculté de médecine de Paris. Références Messieurs Labatut, M. D. Lambert, M. D. Daret, M. D.
S'adresser à l'encoignure des rues Bourbon et Ste. Anne, vis-a-vis Mme. Cicquel. 8 juin—1m

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.
LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages du Nord, une grande quantité de marchandises qu'ils offrent à vendre à bas prix pour du comptant ou avec de bons repondants en ville, ces marchandises se composent de:
3500 paires brodequins, de différentes qualités et dimensions pour hommes, femmes et enfans—1200 paires bottes pour hommes et enfans, &c. &c.
A. F. DUNBAR & Co,
24 juin 19, rue de la Douane.

MACHINES POUR ROULER LES TAPIS—Les soussignés ayant pris la résolution de cesser leur commerce de tapis, offrent à vendre tout ce qu'ils possèdent de cet article (qui est tout convenable pour les personnes qui sont dans le commerce) à bas prix au comptant
24 juin PERT & NORTH, 13 Chartres.

TOILES—Les soussignés ont en vente,
4/4 toile à chemises, en pièces et 1/2 pièces, qualités assorties.
3/4 et 4/2 Britannias, do do do
3/4 et 7/8 do platilla, do do do
W. C. HEWES & Co,
24 juin—1m rue Natchez.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
Cour Classique et Commercial.
(Pension, demi-pension et externat.)
DIRIGÉ par J. F. Buffet, bachelier ès-lettres, ex-professeur au College Jefferson, et anciennement pendant 14 ans dans les principaux collèges royaux de l'Université de France, comme en font preuve des titres bien authentiques.
—Les familles de la Nouvelle-Orléans et des environs sont prévenues qu'au 22 du mois de juin courant, cette institution sera transferée de l'encoignure des rues de Chartres et de Toulouse, à la maison de Mme. Vve. Duplessis, rue Bourbon, No. 53, entre les rues de la Douane et Bienville. Ce superbe et spacieux local assez connu, comprenant deux corps de batiment et deux vastes et belles cours, est parfaitement distribué pour une maison d'éducation de plein exercice.
Des cours particuliers d'anglais, de français et de la tenue des livres, etc., etc., continueront à y avoir lieu de 7 à 8 heures du soir, pour la rétribution de $4 par mois payables d'avance. 7 juin—1 m et mer ☞

RAWDON WRIGHT, HATCH & EDSON
Graveurs de Planches de Billets de Banque.
A la Nouvelle Orléans.
PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE, Bonds d'Emprunts, Lettres de Change, Certificats de Dépôts et d'Actions, Chèques, Sceaux, &c., gravés avec promptitude, dans le même genre qu'ils le tiennent dans leur atelier à New York, et avis accoutumés.
Ils ont constamment en main, du papier de billets de banque de qualité supérieure.
Leur atelier est à l'encoignure des rues Royale et du Canal. 8 jan

A VENDRE—Une habitation située à 4 milles au-dessus de Carrollton, mesurant 4 arpents de face au fleuve sur 8 1/2 milles de profondeur ou elle fait face au lac Pontchartrain. S'adresser à EDOUARD GOTTSCHALK,
25 juin Courtier, 41 Camp

AVIS.
UN bon élève en Pharmacie parlant un peu l'anglais, pourra avoir une place très avantageuse en s'adressant au bureau de cette feuille. Nul ne devra se présenter s'il n'a les capacités et les recommandations qui sont requises en pareil cas. 28 juin

RECU par le navire le Vaillant venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
Sardines à l'huile,
Capres à l'huile,
Pâtes et demi-pâtés de foies gras truffés,
Do de perdrix, bécasses, &c, truffés,
Truffes pures du Perigord.
LOREILLE & VALETON,
28 juin 9, rue Toulouse.

CAFE de la Guayra—300 sacs, à vendre par R. GRONING & Co.
28 juin

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI. Le steamer MAID OF KENTUCKY, capitaine Lullard, ayant la plus grande partie de son chargement arrêté, partira pour [...] heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à WIGGIN & DAVENPORT,
29 juin 25 Gravier.

AVIS AUX CHARGEURS
Le bateau à vapeur paquebot régulier, PERSIAN, est actuellement à la Levée, au bout de la rue St. Louis, et recevra du fret pour le rail-road de Clinton et Port Hudson, celui de West Feliciana, le Bayou Sarah. Il continuera ses voyages comme par le passé. Pour plus amples informations, s'adresser à bord au capt. Jesse Hart, ou à BOGART & HAWTHORN, ou bien à STETSON & AVERY,
29 juin Agents, rue Gravier.

Gal. PRATTE
POUR ST. LOUIS—Mardi, 29 du courant—Ce splendide steamer à passagers, capitaine J. F. [illegible], est maintenant prêt à recevoir du fret pour le port ci-dessus, et ayant la plus grande partie de son chargement arrêtée, partira positivement Mardi, 29 du courant, à 10 heures du matin. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Poydras, ou à CHS. DOANE, 69, rue Poydras.
N. B. Le Pratte étant arrivé dans ce port en avance de deux jours, partira de manière à arriver à St Louis, assez à temps pour la célébration de la fête du 4 Juillet. 28 juin

POUR LA HAVANE—Devant partir le 30 de ce mois.—Le beau brick THOOSA, capitaine Powers. Pour passage seulement, s'adresser à bord, en face de la rue Jefferson, ou à JOHN ALEXANDER,
29 juin 15, rue du Canal.

POUR LA HAVANE—La goëlette CREOLE, capitaine A. Delvaille, partira positivement mardi, 29 du courant. Pour balance du fret et passage s'adresser à bord au capitaine ou à A. CAPDEVIELLE & CUCULLU,
28 juin 34, V. Levee.

POUR MATAMOROS—La goëlette fine voilière LADY OF THE LAKE, capitaine Thompson, sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à A. CAPDEVIELLE & CUCULLU
28 juin 34, V. Levée

POUR NEW YORK—Jeudi, 1er. juillet—Ligne de la Louisiane et de New-York—Le paquebot fin voilier MISSISSIPPI, capitaine C. Hillard, peut prendre sur son pont environ 100 balles pour compléter son chargement et partira positivement comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de belles chambres, s'adresser à bord, vis à vis le marché aux légumes, ou à JAMES E. WOODRUFF,
28 juin 52, Camp

POUR HAMBOURG—La barque J. H. ADAMS, capitaine Rothford, ayant la plus grande partie de son chargement arrêté, peut encore prendre de 50 à 70 boucauts. S'adresser à SCHMIDT & Co, 63 Bienville.
26 juin

POUR BORDEAUX—Le beau navire français LE VAILLANT, capitaine Giraud, ayant une partie de son chargement engagée, partira du 10 au 20 juillet prochain, pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord vis à vis la rue des Ursulines ou à F. JORDY
24 juin—30 No 114 rue Royale

POUR BREME.
La barque DIANA, capt. Bojer, sera expédiée sous peu de jours. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine, à bord ou à SCHMIDT & co.
24 juin 66, rue Bienville

POUR PHILADELPHIE.—Pour partir le 1er juillet—Le beau navire fin voilier BERWICK, capt. Samuel Harding, ayant les deux tiers de sa cargaison arrêtée et en chargement, sera expédié comme il est dit ci-dessus. Pour fret et passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la presse à coton d'Orléans ou à N. F. COMLY, ou à J. H. ASHBRIDGE,
23 juin 97, rue du Camp.
N. B. Il sera loisible d'exiger le fret d'avance.

POUR LA MOBILE, via nouveau bassin. La goëlette fine voilière, HARRIET, capt. Strack, ayant la plus grande partie de son chargement, sera incessamment expédiée. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE,
23 juin 97, Camp.

POUR TABASCO, LAGUIRA—La belle goëlette anglaise fine voilière SULTANA, capitaine E. Romerel, sera incessamment expédiée, pour fret ou passage, s'adresser à F. DE LIZARDI & Co
23 juin 52, rue Bienville

POUR TABASCO LAGUIRA—La barque anglaise, fine voilière, MARY, capitaine Appleby Mackee, sera expédiée sous peu de jours, pour fret ou passage, s'adresser à F. DE LIZARDI & Co
23 juin 52, Bienville

POUR LIVERPOOL—Le navire bon marcheur SUFFOLK, capitaine Crosby, ayant son chargement à bord et est expédié pour le port ci-dessus. Pour passage, ayant de belles chambres, s'adresser au capitaine à bord ou à JOHN A. MERRITT,
22 juin 63, rue du Camp

POUR LE HAVRE—Départ au 30 juin. Le beau navire neuf GOV DAVIS, partira pour le dit port comme annoncé ci-dessus, sous le commandement du capitaine Nut. Il pourra encore prendre 200 balles de coton à fret et offre de jolis emmenagements pour quelques passagers de chambre. On peut aussi recevoir à bord un nombre limité de passagers de seconde chambre, qui pourront se loger très commodément. S'adresser à bord en face du marché aux legumes, ou à BLANCHARD, EIMER & Co.
19 juin 79, rue Bienville.

POUR LA HAVANE—Le brick THOOSA, capitaine Powers, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée partira pour le port ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord en face de la rue Jefferson, ou à
18 juin JOHN ALEXANDER, 15, Canal

POUR LE HAVRE. Le navire neuf et fin voilier OCEANA, capitaine Wm. Hammond, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret de 800 balles de coton, s'adresser à
18 juin F. PERRET, 30, rue Toulouse

POUR TAMPICO—La belle goëlette fine voilière DORIC, capitaine [illegible], ayant une partie de sa cargaison engagée, partira incessamment pour le dit port. Pour balance du fret ou passage s'adresser à
15 juin F. TIO, 60, rue Ste Anne

POUR PHILADELPHIE—Ligne de [illegible]—La barque paquebot [illegible] capt. J. J. Garvins, a presque toute sa cargaison engagée et partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue d'[...] Quartier, ou à
2 juin JAS D. DENEGRE, 16, rue de la Douane.

LETTRES DE CHANGE.

ASSOCIATION CONSOLIDEE
Nouvelle-Orleans, 16 juin 1841
CETTE BANQUE tire sur Paris et Londres.
G. WILTENBERGER,
17 juin Caissier

LA Banque du Commerce tire sur Londres et Paris sur New York, Philadelphie, Baltimore, Pittsburg, Louisville, Cincinnati et St. Louis.

[...] la convenance des acheteurs à vendre par J. ALBERT, 26, St. Louis
28 juin

LETTRES de Change sur Paris, à vendre par BOUTIN, GALLY & Co,
23 juin 78, rue Toulouse.

CHANGE sur Philadelphie, à vendre par J. H. ASHBRIDGE 97 Camp
23 juin

LETTRES de change sur Londres, à vendre par CLASON & [illegible], 47 Chartres
19 juin

TRAITES sur New York à 6 jours de vue à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.
19 juin

CHANGE sur la Havane à vendre par J. N. RICULFI & Co
31 mai

CHANGE—Traites sur l'Angleterre, à vendre par JOHN DARON & Co.

LA Banque du Commerce tire sur Philadelphie, Baltimore, Louisville, Cincinnati et St. Louis.
27 mai GEO. O. HALL, caissier

PIASTRES Mexicaines à vendre par J. M. CABALLERO, 32 V. Levee.
21 juin

DOUBLONS mexicains à vendre par J. M. CABALLERO, 32 V. Levee
21 juin

DOUBLONS Mexicains à vendre par J. ROBERT & Co. 3, rue des Magasins.
15 juin

ESPECES—3500 piastres mexicaines, à vendre par CANTIN, DARAN & Co
4 juin 11 et 13, rue St. Louis

TRAITES sur Cincinnati, à vendre par STETSON & AVERY
26 juin rue Gravier

CHAPEAUX de feutre blancs et noires, à vendre par FROST & Co.
25 juin 8, rue de la Douane.

BRODEQUINS, bottes et Souliers—Un grand assortiment à vendre par FROST & Co
24 juin 8, rue de la Douane.

COTON de la Georgie pour l'usage des plantations, à vendre par FROST & Co.
28 juin 8, rue de la Douane

MAIS—250 sacs mais blanc, à vendre par CONVERSE & Co,
25 juin 55, Nlle Levee.

SUCRE de la Havane—101 caisses sucre blanc, en debarquement et à vendre par R. GRONING & Co
25 juin

LARD—40 boucauts jambons enveloppes, épaules et plats côtes, à vendre par R. GRONING & Co
25 juin

INDIGO de Caracas—6 surons, à vendre par R. GRONING & Co.
23 juin

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet constamment en mains et à vendre par BLASCO & SIMIDEL,
25 juin 29, rue de la Commune

CAFE de la Havane—300 sacs 1ère qualité, à vendre par BLASCO & SIMIDEL,
25 juin 26, rue de la Commune

SUCRE de la Havane, blanc et brut de 1ère qualité, à vendre par BLASCO & SIMIDEL,
25 juin 26, rue de la Commune

CAFE de la Havane—80 sacs de 1ère qualité, en débarquement du brick Rockett, à vendre par J. N. RICULFI & Co.
25 juin 41, rue Toulouse

PLATRE de Paris—400 barils en bon ordre à vendre par G. BEDFORD & BECK
25 juin 24, rue de la Douane

CIMENT—650 barils ciment romain, à vendre par G. BEDFORD & BECK,
25 juin 24, rue de la Douane

CRINS à plater—300 boisseaux à vendre par G. BEDFORD & BECK,
26 juin 24, rue de la Douane

A LOUER—*Un appartement confortablement garni*—On desire trouver une personne respectable qui voudrait occuper cet appartement pendant l'été, le propriétaire actuel partant pour le nord.
Pour les conditions qui seront avantageuses, s'adresser rue Royale, No. 201, au second, vis-à-vis le jardin des glacés de la place St-Antoine, ou à L. Gatineau au bureau de cette feuille.

GRAINES FRAICHES DE JARDIN.
LE soussigné informe respectueusement les habitants, les jardiniers du marché et les marchands de la campagne qu'il a en mains une quantité de graines fraiches de légumes et de fleurs garanties de la récolte de 1840, et provenant de toutes les parties du monde. Il connaît le désappointement qu'éprouvent beaucoup de personnes après avoir planté de mauvaises graines; aussi, [...] de mériter la confiance publique, il a pris pour règle de ne jamais s'exposer à de pareils reproches. Ceux donc qui désirent acheter des graines bonnes et à bon marché feront bien de s'adresser au magasin de graines de PRINGLE, rue du Canal, No. 7,
8 mars à une porte de la rue des Magasins.

Le soussigné adresse ses remerciements au public pour l'appui qu'il a bien voulu lui accorder, et il lui renouvelle l'assurance que ses relations pour son genre d'affaires sont plus étendues que celles d'aucune maison. Il tire ses graines de toutes les parties de l'Europe, et du Nord des Etats Unis, des jardins les plus renommés. M. James Dinn, le frère du soussigné, partira sous peu de jours pour l'Europe pour réunir un assortiment de graines et de plantes des meilleures qualités et il espère que ses amis seront contents des choix qu'il leur seront données. WM. DINN,
16 mai 11, Commune, encoig. Tchoupitoulas.

MAGASIN DE GRAINES, rue du Canal, No. 24
—Le soussigné a l'honneur d'informer les jardiniers, et les habitans des environs, ainsi que le public en général, qu'il a ouvert un magasin, dans la rue du Canal, près de la rue de Chartres, pour la vente de toutes sortes de GRAINES DE JARDINAGE ET DE FERME. Il reçoit maintenant et continuera à recevoir de temps en temps des graines fraiches d'Europe et du Nord. Il ne vendra que des graines des meilleures qualités et des plus fraiches, et il en garantira en outre l'espèce. Les personnes qui ont des achats de ce genre à faire peuvent s'assurer de ce que le soussigné avance en allant visiter son jardin [...]. On trouvera chez lui [...] toutes sortes de graines pour la saison, une belle collection de graines de fleurs, d'arbres à fruit et d'ornement. JACOB F. HECHLER,
Fleuriste et marchand de Graines.
25 mai rue du Canal, No. 24, près de la rue de Chartres

8 BALLES canelle de Chine, à vendre par F. TIO,
7 juin 60, Ste. Anne.

VENTES A L'ENCAN.

PAR F. TASTET
[...] 14, rue Toulouse.
[...] 29 du courant, à 10 heures à son magasin d'encan:
[...] caisses indienne claires,
100 pièces de mousselines [...]
60 caisses brodequins de maroquin.
Aussi—Des denrées, cotonnades &c. &c. 29 juin

PAR L. LEVY.
IL sera vendu mercredi prochain, 30 du courant, à 6 heures à l'inspection de Boxant, rue de la Nouvelle Levée: 112 barils bœuf endommagé. 29 juin

Propriété sur le Chemin du Bayou.
PAR J A. BEARD & Co.
IL sera vendu à l'encan mardi 29 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis,
6 lots de terre situés à la jonction des Chemins du Bayou et de Gentilly, portant les Nos. 11, 12, 13, 14 et 15 de l'Ilet No. 20, borné par les rues White, Broad, Onezage et Lapeyrouse. Les Nos. 11, 12, 13 et 14 mesurent chacun 31 pieds 1 pouce 7 lignes de face sur la rue Onezage, sur 150 pieds 4 pouces 11 lignes de profondeur. Le No. 15 formant l'encoignure des rues White et Onezage mesurent 32 pieds 2 pouces et 6 lignes, sur 150 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur.
La propriété ci-dessus sera vendue pour clore une société—Vente positive
Conditions:—Comptant.
Les actes de vente, pardevant Tho. Seghers, notaire public, aux frais des acquéreurs. 29 juin.

PAR F. E. TRICOU.
Vente de syndic.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 26 juin 1841, et à la requête du syndic des créanciers de F. H. Petitpain, il sera vendu à sa résidence, encoignure des rues Remparts et Ursulines, le vendredi, 9 juillet, à 10 heures du matin,
Les effets mobiliers abandonnés par le dit F. H. Petitpain à ses créanciers.
Conditions comptant 29 juin—, 2 3 et 9 juil

PAR F. E. TRICOU.
IL sera vendu jeudi 1er juillet 1841, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis.
8 lots de terre situés au faubourg Tremé, Ilet 47, désignés par les Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 sur un plan dressé le 20 janvier 1841, par Bourgerol, ex-voyer de la première municipalité, compris entre les rues Claiborne, Derbigny, Conti et Bienville. Les Nos. 1, 2, 3 et 4, mesurant chacun 30 pieds 6 lignes de face à la rue Derbigny, sur 127 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les Nos 5, 6, 7 et 8 mesurent chacun 30 pieds 6 lignes de face à la rue Claiborne, sur 127 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Conditions.—Un quart comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans
Deux lots de terre situés sur le Chemin du Bayou, entre les rues Robertson et Tremé, ayant chacun 31 pieds 6 pouces de face au chemin du Bayou, sur 200 pieds 7 pouces de profondeur; il existe sur chacun de ces lots une cuisine briquetée entre poteaux, ayant 2 appartements, 2 cabinets et 1 galerie: plus, 10 actions de la Banque des Citoyens qui seront vendues avec les dits deux lots ci-dessus.
Conditions:—L'acquéreur assumera le paiement de $7000 dues à la Banque des Citoyens, et la balance à 6 et 12 mois.
4 lots de terre situés dans la ci-devant propriété Fleytas, d'après un plan dressé le 27 janvier 1840, par Bourgerol et designés par les Nos. 1, 2, 3 et 4
Le No. 1, mesure 21 pieds 2 pouces de face à la rue St. Pierre, 96 pieds 9 pouces 7 lignes de face à la rue Rocheblave, 90 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la propriété Coquet. Ce lot forme l'encoignure des rues St. Pierre et Rocheblave.
Le lot No. 2, mesure 32 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Rocheblave, 85 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la propriété Coquet, sur 3 pieds de profondeur
Le No. 3, mesure 29 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Rocheblave, 55 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la propriété Coquet sur 10 pieds 3 pouces de profondeur
Le No. 4, 26 pieds 9 pouces 6 de face à la rue Rocheblave 99 pieds 1 pouce 3/8 de face à la propriété Coquet, sur 17 pieds 3 pouces de profondeur
Conditions—1/3 comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans.
Un lot de terre situé sur le Chemin du Bayou, entre les rues Derbigny et Roman, ayant 34 pieds de face au Chemin du Bayou, sur 150 pieds 7 pouces 3/8 de profondeur, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent
Conditions.—$3000 comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente seront passés chez Felix Percy, notaire, aux frais des acquereurs. 29 juin 26, 29 30 et 1er

PAR P. E. TRICOU.
Pierre Henri Colsson contre ses créanciers.
IL sera vendu le vendredi 9 juillet 1841, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District, en date du 21 juin 1841, et à la requête du syndic des créanciers du failli, les actions ci-après décrites, savoir:
16 actions de la Compagnie de Navigation
4 do do des Architectes du 3me district
3 do de la Banque les Améliorations
Aussi le même jour, à 5 heures précises de l'après midi, dans la maison occupée maintenant par le dit P. H. Colsson située sur le chemin du bayou, presqu'en face de la maison Clark, un lot de meubles et autres effets.
Conditions comptant. 29 juin—9 et 26 juil

PAR S GUINAULT
IL sera vendu Mercredi 30 juin 1841, à midi précis, à la Bourse de Cité rue St Louis, en cette ville
UNE MAISON DE CAMPAGNE toute neuve, ayant 25 pieds anglais sur 16 do do, bâtie sur un terrain de 336 pieds carrés, cultivé et entouré et située dans la ville de Bâton Rouge, au faubourg Gracie, ensemble avec toutes les dépendances de ferme et de cuisine et les animaux qui sont dessus.
Pour plus amples details et les conditions, s'adresser à S. Guinault. 20 juin—3

PAR ANTHONY FERNANDEZ.
Magasin encoignure Chartres et St. Louis.
IL sera vendu mardi prochain, 29 du courant, à 10 heures du matin, à l'encoignure des rues Bienville et Tchoupitoulas les marchandises comprenant le stock d'un café et groceries. Cette vente sera d'abord offerte en bloc, si elle n'a pas lieu on procedera alors par lots au gré des acheteurs.
Aussi, les meubles
Conditions, comptant. 26 juin

PAR M. BARNETT, Sr.
EN vertu d'un ordre du juge de la Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, sous la date du 22 mars, il sera vendu le vendredi, neuf de juillet, à midi, à la Bourse de Cité rue St Louis, sous la direction de Joachim Kohn, syndic de la faillite Frey & Co., les propriétés suivantes, abandonnées à leurs créanciers.
Un lot de Terre situé dans la rue Royale, entre les rues de la Douane et Bienville, mesurant 40 pieds français, 80 pieds de face à la rue Royale, sur une profondeur de 110 pieds 6 pouces, ensemble avec la maison de briques à deux étages et les bâtisses de derrière.
Conditions de la vente—Un tiers comptant, et la balance à 6, 12, 18, 24 et 30 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du syndic, portant hypothèque sur les propriétés et intérêt à raison de 10 pour cent à partir de leur échéance jusqu'à parfait paiement.
ACTIONS DE BANQUE.
255 actions du fond capital de la Banque de l'Union de la Louisiane.
Conditions de la vente, comptant.
ESCLAVES.
SALLY, âgée d'environ [illegible]
BELISAIRE, âgé d'environ [illegible]
CHARLOTTE, âgée d'environ [illegible] et un peu cuisinière, et sa [...] Amelie de 1 1/2 ans.
MARIE LOUISE, âgée [illegible], cuisinière, elle est assez [illegible].
DENIS, âgé d'environ [illegible] marron depuis environ [illegible].
Conditions de la vente—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de credit, en billets endossés à la satisfaction du syndic, portant hypothèque sur les esclaves, et intérêt de 10 pour cent à partir de leur échéance jusqu'à leur parfait paiement.
Les actes de vente pardevant Jules Mossy, not. public, aux frais de l'acquéreur.
4 juin—4, 11, 21, 29 et 9 juil

PAR J. B. BLACHE.
PAR ordre de la Direction de l'Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane, il sera vendu, le Mardi, 29 de juin prochain, à l'heure de midi, à la Bourse St. Louis:
37 Actions de la dite institution de $500 chaque, qui appartenaient à feu James Bowie.
Conditions comptant 26 mai—4t pu

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente de syndic.
IL sera vendu mardi, 13 juillet prochain, à midi, à l'Arcade de l'Exchange, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, en date du 21 avril 1841, et à la diligence du syndic de Hagan, Niven & Co et de Richard Hagan les propriétés ci-après decrites, cédées par les insolvables à leurs créanciers.
Deux lots de terre de valeur, situés dans la seconde municipalité, désignés comme les lots Nos. 19 et 20, chaque lot mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Girod, entre les rues St Jean et St Pierre, sur une profondeur de 110 pieds.
Conditions. Chaque lot devant être vendu pour du comptant pour un montant suffisant pour payer [...] cents avec intérêt du 29 mars 1837, au taux de — pour cent, et $10 frais de protêt, le reste à un et deux ans de crédit, en billets satisfaits et endossés à la satisfaction du syndic, assurés et hypothéqués jusqu'à final paiement.
Les actes de vente seront passés en l'étude de H. B Cenas, notaire public, aux frais des acquéreurs.
7 juin—16,22,29,13.

Vente de Syndic.
PAR J. A. BEARD & Co.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de la Louisiane, portant la date du 4 juin 1841, il sera vendu à l'encan, à la requête de Ransom Clark, syndic des créanciers de Wm. Saunders, [...] le 10 Juillet prochain, à la bourse St. Louis, à midi,
1o. Un certain lot de terre situé au faubourg des Religieuses, dans la paroisse de Jefferson, formant l'encoignure des rues Prytanee et St. Andrew, mesurant 32 pieds de face à la rue St. Andrew, sur 114 pieds 9 pouces de profondeur et face à la rue Prytanee, 115 pieds 4 pouces à la ligne, sur la ligne qui le sépare du lot, designé par la lettre D et 31 pieds, 11 pouces et 8 lignes de largeur sur la ligne de derrière.
2o. Un certain lot de terre D, situé au faubourg des Religieuses, paroisse de Jefferson, mesurant 32 pieds de face à la rue St. Andrews, sur 115 pieds 4 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot designé par la lettre C 116 pieds, 5 pouces de profondeur sur la ligne opposée, et 31 pieds 11 pouces et 8 lignes sur la ligne du derrière.
3o. Un autre lot de terre désigné par le no. 10, situé dans les memes faubourg, Paroisse et Ilet, mesurant 38 pieds 3 lignes de face à la rue St. Andrews, sur 117 pieds, 11 pouces 1 1/2 ligne de profondeur sur la ligne de division du lot No. 9, et 118 pieds 6 pouces 2 lignes sur la ligne de division du lot No. 11, et 32 pieds sur la derrière. La dite mesure anglaise avec les ameliorations qui sont dessus, conformément à un plan dressé par John Schreiber, ingénieur, daté du 6 mars 1836 et annexé à un acte passé pardevant W. Y. Lewis, not. public à la Nouvelle Orléans du 2 juin 1836
Conditions: moitié comptant, la balance à 6 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque.
Les actes de vente seront passés en l'étude de J B Marks, notaire public, aux frais des acquereurs. [...] 7 juin—6t

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour des Preuves—Jeudi le 1er juillet 1841, à midi, en vertu d'un décret de l'honorable Cour des Preuves de la paroisse de Jefferson, daté du 31 mai 1841, rendu à l'instance des parties intéressées, et sur l'avis d'une assemblée de famille tenue pour le mineur Jacques Philippe Bernard Charbonnet, ledit décret de la Cour des Preuves, ordonnant que les biens appartenant à la succession de feue Alexandrine Melanie Bernoudy, décédée veuve de J. P. Charbonnet, soient vendus à l'encan, à l'effet d'en opérer un partage entre les héritiers.
Je [...] juge de la dite cour des preuves, offrirai en vente publique, à la résidence du sieur Jacques Charbonnet, en cette paroisse, vis à vis la ville de Lafayette
Les effets mobiliers et meubles meublans un lot de chevaux et de bêtes à cornes, et un lot de sirops assortis &c. &c., appartenant à ladite succession.
Conditions: comptant.
22 juin—4 F. DUQUE, juge.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour des Preuves—Succession de Jessee Burton Harrison.
Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes intéressées à avoir à deduire sous dix jours à partir de cette date la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles le compte présenté par dame Frances B. Harrison, tutrice naturelle de ses enfans mineurs, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds entre ses mains distribués conformément audit compte. F. DUQUE, Juge
22 juin—4

CHAUX, BRIQUES, SABLES, BOIS DE CHAUFFAGE, &c.
Continuellement en vente, par le soussigné, au Bassin Carondelet. CHS GUESNARD.
30 juin—☞

VIN blanc—30 1/2 barriques vin blanc de choix, 60 paniers vin de champagne, 1er cru, 30 1/2 barriques vin de Madère, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 78 Royale.
25 juin

CHANGE sur Philadelphie, à 60 jours de vue, à vendre par J. D. DENEGRE, 16 Douane.
30 juin

FARINE—1000 barils farine fraiche, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
26 juin 14, rue Poydras.

WHISKEY—50 barils whiskey rectifié à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.
6 juin 14, rue Poydras

SEL—1000 sacs sel de Liverpool à vendre en petites parties au gré des acheteurs, chez SCEVOLA DUVAL
23 juin—12 3pe Enc. Levée et Ste. Mary, à Lafayette

ACTIONS—40 actions de la Banque Consolidee, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
25 juin 20, rue St. Louis.